



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Presse n°2023/02 - Mai 2023

La chaîne du froid est en danger

La proposition de révision du règlement européen 517/2014/UE dit « F-Gas », fait peser un grave risque sur la chaîne du froid. Elle pourrait en effet faire disparaître à très court terme les fluides frigorigènes les plus couramment utilisés pour produire le froid nécessaire à la conservation des denrées alimentaires et des médicaments.

Sans chaîne du froid, la santé des consommateurs n'est plus assurée et le gaspillage alimentaire devient incontrôlable. Rappelons que l'autonomie d'une ville moyenne en produits frais est d'à peine 48h ! Sans froid, nous ne nous nourrissons pas...

Or, les substances ciblées par le règlement, les gaz fluorés, sont largement utilisées et, pour des raisons de sécurité ou de performance énergétique, **ne disposent pas d'alternative universelle**. Ces fluides sont par ailleurs également utilisés dans les systèmes de conditionnement d'air, les pompes à chaleur et pour les applications médicales ou industrielles. Les fabricants de ces matériels ont exprimé des craintes équivalentes si ce n'est identiques.

Tous les professionnels du froid sont engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Néanmoins, la sécurité et la qualité sanitaire dans le transport frigorifique, la

réfrigération industrielle et commerciale et dans tous les usages du froid du monde médical ou agroalimentaire doivent aussi être préservées au bénéfice de la population.

Il est encore temps pour nos représentants politiques de prendre conscience des conséquences d'une révision trop drastique de ce règlement. Sa révision est en cours et la phase décisive devrait se dénouer d'ici la fin juin, avant la fin de la présidence suédoise.

Si le règlement adopté ne prend pas en compte les besoins industriels et techniques, la pénurie en fluides frigorigènes entrainera une obsolescence prématurée des équipements existants. De plus, l'absence d'offre alternative menacera certains secteurs stratégiques.

Nous partageons le principe d'une révision du règlement F-Gas à condition qu'elle reste applicable et n'implique pas plus de préjudices que de bénéfices. Les organisations professionnelles du froid*, l'AFF, AFCE, La Chaîne logistique du froid, Transfrigoroute France, le Snefcca, Uniclimate, ADC3R, le Syneg alertent donc les représentants français présents dans les instances européennes sur le **risque d'une transition écologique qui se ferait au détriment de la santé et de la sécurité sanitaire des citoyens français et européens.**

**AFF : Association française du froid ; AFCE : Alliance Froid Climatisation Environnement ; La Chaîne logistique du froid représente 120 entreprises, groupes de transport ou d'entreposage frigorifiques ; Transfrigoroute France représente près de 50 équipementiers et constructeurs, deux fédérations professionnelles et le laboratoire d'essai des engins frigorifiques ; le Snefcca, syndicat national des entreprises du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air ; Uniclimate : syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques ; l'ADC3R représente les intérêts des sociétés qui exercent cumulativement les activités de distribution, de conditionnement, de récupération et de retraitement de fluides frigorigènes en France ; le Syneg rassemble et représente en France les fabricants d'équipements pour la restauration hors-domicile.*

Fichiers en téléchargement :

Communiqué de presse commun_La chaîne du froid est en danger : (https://www.snefcca.fr/Data/downloads/Article/0040110757_712_cp-la-chaine-du-froid-est-en-danger.pdf)